



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116314

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2027

ÉDITÉ LE

18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/12/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Raison sociale : GEOCLIM-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT ETIENNE 480113992RCS

2 IMPASSE DU PALATIN
42110 FEURS

Siret : 480 113 992 00022

Téléphone : 04 77 26 06 07

Fax : 04 77 27 04 71

Code NACE : 4322A

Portable : 06 88 21 32 91

Numéro caisse de congés payés : 20317

Site Internet : <http://geoclimloire.com>
E-mail : contact@geoclimloire.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 5309909704

DUPIN PATRICE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5309909704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	31/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	27/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1